

RASLU

À l'attention du président par intérim de l'association des résidents du lac Carillon

Monsieur Jean-François DORÉ

OBJET : Réponse à votre correspondance en date du 17 avril 2023 concernant le chemin du lac Carillon

Bonjour,

Par les présentes, nous accusons-réception de votre lettre adressée aux conseillers Madame Louise Magnan et Monsieur Louis Ouellet en date du 17 avril dernier. Nous tenons à vous aviser que l'état actuel du chemin du lac Carillon fait l'objet de nos préoccupations et que le conseil municipal a abordé le sujet lors de son dernier caucus. De plus, le comité de la voirie a été amené sur les lieux pour constater l'état du chemin.

L'équipe de la voirie procède à une analyse des solutions pouvant être envisagées aux fins de remettre en bon état d'utilisation le chemin du lac Carillon. Pour le moment, nous pouvons vous confirmer qu'il y aura le remplacement d'un gros ponceau et de deux petits. De plus, il y aura du chargement qui devra être effectué, mais qui sera peut-être échelonné sur quelques années et pour lequel, le budget des années subséquentes le prendra en considération.

Le directeur des travaux publics est venu rencontrer le conseil municipal aux fins de lui exposer les problématiques soulevés relativement à certaines routes de la municipalité. Dès que celui-ci aura un plan d'actions concernant le chemin du lac Carillon et un calendrier des travaux à effectuer, nous pourrons vous en faire part.

Soyez assurés que la Municipalité prend au sérieux la sécurité publique des utilisateurs des routes et fait tout en son pouvoir aux fins de rétablir la situation dans les meilleurs délais requis.

En espérant le tout à votre convenance, veuillez agréer, nos salutations les meilleures.

DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE HUIT MAI DEUX MILLE VINGT-TROIS.



Julie Francoeur

Directrice générale et greffière-trésorière